ACTUALITÉS

Nautisme : atout majeur pour Trégastel

FOCUS

L'investissement c'est maintenant

RETOUR SUR

Le printemps des familles

Trégaste Le mag'

TREGASTELL

 # 05

Juin
Juillet
Août
Septembre
2024

DOSSIER

Investir pour l'avenir

Trégastel
TREGASTELL

Contact / Pratique

MAIRIE DE TRÉGASTEL

Route du Dolmen
22730 Trégastel
Tél. 02 96 15 38 00
mairie@tregastel.fr
www.tregastel.fr

Suivez-nous sur :
MairiedeTregastel

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h30

Services municipaux

ACCUEIL
Christelle LE ROUX
Tél. 02 96 15 38 00

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Julie IANNACONE
Tél. 02 96 15 38 01
jiannacone@tregastel.fr

SERVICE FINANCIER
Yannick LE BORGNE
Tél. 02 96 15 92 34
yleborgne@tregastel.fr

COMPTABILITÉ / RESSOURCES HUMAINES
Valérie LE FESSANT
Tél. 02 96 15 38 02
comptabilite@tregastel.fr

POLICE MUNICIPALE
Sylvain ALLET
Tél. 02 96 23 42 02
policemunicipale@tregastel.fr

PORT
Stéphane HERVE
Tél. 02 96 23 49 51
Capitainerie ouverte en juillet août

SERVICES TECHNIQUES
Gaëlle VALENTA
Tél. 02 96 15 92 33
servicestechniques@tregastel.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS
Olivier DUBOIS
Tél. 02 96 23 46 35
sejs@tregastel.fr

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL
Sophie PIAT
Tél. 02 96 15 38 03
communication@tregastel.fr

BIBLIOTHÈQUE
Aline SCOLAN
Tél. 02 96 15 91 51
bibliotheque@tregastel.fr

RÉSIDENCE AUTONOMIE TI LANGASTEL
Tél. 02 96 23 48 37
residenceautonomie@tregastel.fr

SOCIAL
Estelle ACCART
Tél. 02 96 15 38 09
etatcivil@tregastel.fr

URBANISME
Depuis octobre 2016 :
instruction des dossiers par LTC
Tél. 02 96 15 38 00 (mairie)

Numéros d'urgence

Gendarmerie 17
Pompiers 18
Appel d'urgence Européen ...112

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR :

- Notre site internet : **www.tregastel.fr**
- Notre page facebook : **MairiedeTregastel**

Téléchargez l'application **CityAll** pour retrouver toute l'info sur votre téléphone portable !

CITYALL

Le **focus**

Édito

Xavier MARTIN
Maire de Trégastel

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Xavier Martin
RÉDACTION
Xavier Martin, Dominique Laborde, Christine Grell
CRÉDITS PHOTOS
Mairie Trégastel, 123RF, Lannion-Trégor Communauté, Club Nautique Trégastel, Getty images.
Photo de couverture : Olivier Lhopez *(Léna, membre du Club Nautique de Trégastel à l'occasion de sa première participation à une compétition internationale à La Rochelle)*
CRÉATION GRAPHIQUE/MISE EN PAGE
Le Studio, www.lestudio.bzh
IMPRESSION
Publi-Trégor (Lannion)

L'année 2024 est une année charnière pour notre commune

Dans la foulée de nos échanges sur le centre-ville, il nous faut maintenant entamer la rénovation du centre nautique et des cabines de bains.
Et quoiqu'on en dise, ces investissements sont indispensables pour notre commune. Depuis plus d'un siècle et demi, Trégastel vit au rythme des saisons et du tourisme. À nous de renouveler nos infrastructures dans cet état d'esprit tout particulier, et de construire un avenir fort pour nos enfants. Cela a un coût qu'il ne faut surtout pas mésestimer. Acceptons l'enjeu tout en préservant la sécurité financière de Trégastel et les projets futurs comme la réhabilitation du centre-ville. La stratégie mise en place exposée dans les pages suivantes permettra d'y répondre confortablement.
La saison estivale s'annonce avec tous ses temps forts : Objectif Trégastel, fête de la baie Sainte-Anne, marché artisanal du bourg et nos mythiques 24h de la Voile les 10 et 11 août. Je vous souhaite une bonne lecture et surtout un très bel été. Rendez-vous à la rentrée le samedi 7 septembre avec les associations et les nouveaux Trégastellois, et pour les réunions de quartier qui débuteront en septembre (voir calendrier en page 14).

2024 zo ur mare talvoudus-bras evit hon c'humun

Da-heul ar c'haozeadennoù a oa bet etrezomp diwar-benn kreiz-kêr eo dav dimp bremañ kregiñ gant al labourioù reneveziñ er greizenn verdeiñ hag el logelloù traezhenn. Ne c'hallomp ket chom hep lakaat arc'hant en traoù-se, daoust d'ar pezh a vez lavaret. Bevañ a reer e Tregastell diouzh lusk ar mareoù-bloaz hag an touristerezh ouzhpenn kant hanter-kant vloaz zo. Dimp-ni eo da neveziñ hon danframmoù diouzh ar spered dibar-se, ha da sevel un amzer-da-zont kaer evit hon bugale. N'eo ket digoust hag arabat drougistimañ ar c'houst-se. Ret eo dimp kregiñ e-barzh ha war un dro diwall da vezañ lakaet diaes e-keñver an arc'hant hag e-keñver al labourioù emaomp e-sell d'ober a-hend-all, evel adkempenn kreiz-kêr da skouer. Gant ar strategiezh lakaet e plas ha kinniget er pajennoù da-heul e vo aezet pleal ganti.
Un hañvezh kaer, gant abadennoù a-feson, a vo c'hoazh : Pal Tregastell, fest bae Santez-Anna, ar marc'had artizanel er bourk hag ar 24 eurvezh dre Lien, brudet ken-ha-ken, d'an 10 hag 11 a viz Eost. Emichañs ho po plijadur o lenn ar gazetenn-mañ hag un hañvezh laouen a hetan deoc'h dreist pep tra. En em gavout a refomp a-benn an distro-skol, d'ar Sadorn 7 a viz Gwengolo, gant ar c'hevredigezhioù ha Tregastelliz nevez, hag en emvodoù karter a vo graet adalek miz Gwengolo (sellet ouzh an deiziadur pajenn 14).

Xavier MARTIN
Maire de Trégastel / Maer Tregastell

FOCUS INVESTISSEMENT

L'investissement, c'est maintenant

Depuis de nombreuses années, Trégastel souffre du manque d'investissement. Les infrastructures (voirie, éclairages) et les équipements (centre des congrès, cabines, centre nautique) en ont pâti, alors que, dans le même temps, les villes voisines maintenaient la qualité de leur environnement. Aujourd'hui, la situation financière de la ville est saine et permet de nous « remettre à niveau ». Vous retrouverez en pages centrales de ce numéro les principes de mise en œuvre et de financement de ce nouvel élan.

ENQUÊTE

Votre avis compte !

RÉUNIONS DE quartier

Nous vous invitons à participer aux **réunions de quartier organisées à la rentrée** (voir page 14).

Si vous n'êtes pas disponible, faîtes part de vos remarques, demandes d'information et attentes concernant votre quartier sur le site internet de la Mairie. Un registre est également à votre disposition à partir de juillet à l'accueil de la Mairie.

Nautisme : un atout pour Trégastel

Dominique Laborde
Première adjointe, chargée des affaires sociales, de la solidarité, des associations, de l'économie, de la jeunesse et des sports

LE MOT DE L'ÉDILE

Les activités nautiques et balnéaires sont au cœur de la vie trégastelloise, mais les installations vieillissantes du front de mer (centre nautique, cabines) ne répondent plus aux exigences de sécurité et d'accessibilité. À l'instar des stations voisines (Trébeurden, Île Grande), il nous faut aujourd'hui revaloriser nos infrastructures pour « tenir notre rang » de station de tourisme classée, anticiper et favoriser les pratiques sportives des résidents à l'année et des estivants. Cette ambition s'inscrit dans un projet régional : le Projet Nautique Intégré (PNI) destiné à valoriser la pratique des sports nautiques sur l'ensemble de nos côtes.

CENTRE NAUTIQUE

Quand le passé **éclaire l'avenir**

L'histoire du Centre Nautique de Trégastel (CNT), créé en 1957, est marquée par trois éléments fondateurs qui témoignent de son étroite imbrication avec les municipalités successives et le développement touristique de Trégastel.

En **1973** a lieu la première édition des 24 heures de la voile. Cette régate deviendra un événement central de la période estivale, indissociable de l'image de notre commune, comme en témoigne le logo de Trégastel. En 1983, la liste d'opposition de l'Union de la Gauche conduite par Georges Le Noanne souligne l'apport touristique indéniable du CNT et la nécessité de disposer de locaux adaptés. Élue, elle décide d'acheter la maison Larchiver. Le transfert du centre à la Grève Blanche a lieu à l'été **1986** et la commune se flatte de cette « impulsion extraordinaire qui va être donnée au sport de la voile et de l'attrait touristique de Trégastel ». Pour pouvoir répondre à une activité grandissante, la municipalité décide en **1991** l'extension du centre. Une nouvelle étape est franchie, Trégastel dispose désormais d'une véritable base nautique à la Grève Blanche.

Quelque trente ans plus tard, les locaux du CNT n'ont pas évolué. Dans une optique de modernité et d'adaptation à l'évolution des besoins, une restructuration est devenue nécessaire. Cette base nautique renouvelée se veut tout à la fois un atout touristique de premier ordre et un pôle d'activités nautiques pour les Trégastellois. Une évolution de la gouvernance du CNT doit accompagner cette nouvelle transformation majeure.

Gaël Stephan
Maire adjoint en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des affaires maritimes

LE MOT DE L'ÉDILE

Et la plaisance ?

Si la configuration de nos côtes réduit les possibilités de mouillage, les installations du port Est et les corps-morts du Coz Pors et de la Grève Blanche sont des éléments indispensables pour la saison estivale. Les « ports et mouillages » ont leur propre budget qui dégage depuis plusieurs années un solde positif. Cette réserve permettra notamment de remettre en état les mouillages groupés des baies de Sainte-Anne et de Kerlavos. Nous devons également être attentifs aux attentes des nouveaux navigateurs qui privilégient de plus en plus la navigation à moteur. Il nous faut donc réfléchir à l'avenir de la plaisance et la réhabilitation du CNT nous y aidera.

CENTRE NAUTIQUE

Nouveaux besoins, nouvelles contraintes

En 30 ans, la réglementation a beaucoup évolué. En tant qu'Établissement Recevant du Public (ERP), le centre nautique doit être accessible aux personnes à mobilité réduite (d'où la création d'un ascenseur réservé). L'ouverture à un large public (écoles, entreprises, associations) et à de nouvelles activités nécessite d'adapter les espaces de circulation et de réunion. Enfin, la spécificité des activités oblige à séparer les zones sèches des zones humides et à adapter l'aménagement et le nombre des vestiaires et des sanitaires... À elle seule, la mise aux normes entraîne une révision coûteuse. Cependant, tous les choix ne sont pas arrêtés, et les études se poursuivent pour diminuer les coûts.

PLAGES

Du côté des **cabines de bain**

Eléments familiers de nos plages, les cabines de bain ont elles aussi souffert de l'absence d'investissement.

Leur rénovation s'impose, tant leur vétusté pose des problèmes de sécurité et donne une mauvaise image de notre ville. Par ailleurs, elles participent à la protection du Forum et de son esplanade, des commerces et restaurants du Coz Pors et de la zone de la porte Océane. Les travaux de réhabilitation, renforcement, étanchéité, devraient commencer à l'automne.

Répondre aux besoins

Le nombre de cabines (150 environ) est aujourd'hui insuffisant pour répondre à la demande croissante liée au changement du mode d'attribution (tirage au sort).

Quarante cabines actuellement hors-service vont être réhabilitées et remises en location, et huit cabines vont être aménagées pour créer seize mini-cabines. Des casiers (comme dans les piscines) ainsi que des cabines de déshabillage (réservées aux personnes à mobilité réduite) viendront compléter l'offre.

COZ PORS

PETIT PORT

CONSEIL MUNICIPAL

Deux nouvelles **conseillères municipales**

Deux nouvelles conseillères intègrent le conseil municipal :
- Nine Marjo pour la majorité (en remplacement de Fabrice Chevillard)
- Barbara Wattebled pour la minorité (en remplacement de Marc Démelin).

VOIRIE

Un lifting pour **les chaussées**

Une nouvelle technique a été testée en 2023. En injectant un mélange de goudron liquide et de gravillons qui est ensuite compressé, on bouche les trous et on retarde d'environ cinq ans le vieillissement prématuré des chaussées. En 2024, l'expérience sera poursuivie chemin de Roc Uzon, route de Kervoënnes, rue de Crec'h Morvan et lotissement Maezo Gwenn, rue du Panorama, rue des Calculots, route du Dolmen, parking derrière les tennis et l'aire de camping cars, routes de Woas Wenn, du Grannec et Bringwiller, routes du bourg et des Traouiero et chaussée du Port. Le budget prévisionnel est de 50 340 €.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

15 ans déjà

Un investissement « pionnier » à saluer : depuis 15 ans, les panneaux photovoltaïques installés à l'école Picherel fonctionnent sans aléas et ont permis d'économiser 50 000 € sur l'ensemble de la période.

AMÉNAGEMENT

Éclairage public

En septembre, l'éclairage du quartier de Maezo Gwenn sera totalement rénové avec de nouveaux mâts et des lampadaires à éclairage LED plus performants et moins énergivores. Coût : 16 852 €.

STATIONNEMENT

Test zone bleue en centre-ville

Trente-quatre places de stationnement ont été classées en zone bleue. Le stationnement, **toujours gratuit**, s'est fluidifié grâce à la disparition des voitures « ventouses ». Un dispositif à suivre durant la saison.

STATIONNEMENT

Signalisation

La campagne annuelle de signalisation horizontale (peinture au sol) a débuté mi-juin, avec la réfection des places de parking (en centre-ville notamment).

Travaux de la rentrée

VOIRIE

Route de Trébeurden

Le réaménagement complet va débuter mi-septembre avec la reprise du réseau des eaux usées par LTC. Suivront les travaux d'effacement des réseaux et de voirie.

VOIRIE

Départementale entre Trégastel et Ploumanac'h

D'octobre à décembre, d'importants travaux de consolidation seront entrepris sur la départementale et au Moulin à marée. Cela entraînera la fermeture du pont pour les véhicules à moteur (calendrier à établir). Les travaux seront à la charge du département.

Investir **pour l'avenir**

Budget : le bilan 2023

Compte administratif 2023

Comme chaque année, le premier trimestre s'est achevé sur le bilan de l'année précédente (2023) et le vote du budget pour l'année en cours (2024). C'est un acte primordial pour assurer le fonctionnement de la commune et définir ses capacités d'investissement.

Nous vous présentons ici le bilan du compte administratif 2023. Le compte administratif d'une collectivité est élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Ce compte reprend pour l'année toutes les dépenses effectives pour chaque section (fonctionnement et investissement).

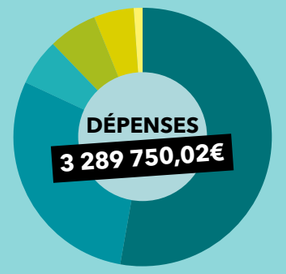

- **Charges de personnel :** 52 % ensemble du personnel communal (administratif, technique, scolaire, périscolaire)
- **Charges à caractère général :** 31 % électricité, gaz, carburant, maintenance, animations, locations…
- **Charges financières :** 6 % intérêts des emprunts
- **Opérations d'ordre :** 5 % amortissements
- **Autres charges de gestion :** 6 % indemnités, subventions aux associations…
- **Charges exceptionnelles :** 0 % titres annulés sur exercice antérieur

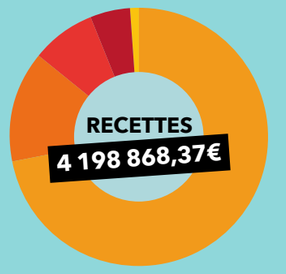

- **Impôts et taxes :** 71 % impôts locaux, droit de mutation, allocation compensatrice LTC…
- **Dotations & participations :** 14 % aides et dotations de l'État, de la Région, du département...
- **Produits des services :** 11 % redevance d'occupation du domaine public (marché, camping cars, antennes), cantine, garderie...
- **Autres produits de gestion :** 5 % location de biens communaux (centre des congrès, la forge, le presbytère, services techniques de Perros-Guirec...), produits exceptionnels, opérations d'ordre
- **Atténuation de charges :** 1 % remboursement arrêts maladie...

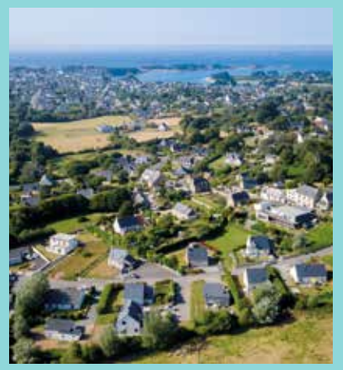

Que retenir du bilan 2023 ?

En dépit de l'inflation et de la hausse des coûts de l'énergie, les dépenses ont été contenues en 2023 (3 299 750 € contre 3 029 520 € en 2022), soit une progression de 9 %.

Quant aux recettes, elles enregistrent une progression de 5 % (4 198 868 € en 2023 contre 3 985 069 € en 2022), ce qui représente un solde positif de 909 118 €.

Depuis trois ans, les réserves cumulées de trésorerie s'élèvent à **2 400 000 €** (à fin 2023). Une partie de ces réserves sera investie dans les projets de la commune (voir pages suivantes).

Chaque année, une réserve de **800 000 €** sera systématiquement constituée afin de parer aux dépenses imprévues. Les projections qui sont présentées dans les pages suivantes tiennent compte de cette réserve de précaution.

Investir pour l'avenir

Le budget des **investissements 2024**

Après le temps de l'analyse, des études et de la concertation vient le temps de la réalisation. Il est nécessaire d'effectuer un programme d'investissement ambitieux sur les prochaines années pour rattraper le retard de la commune. Aussi, 19 M€ seront engagés sur les sept prochaines années. Mais cet investissement massif ne se fait pas à n'importe quel prix et tient compte des capacités de la commune tout en conservant les marges de manœuvres des projets futurs.

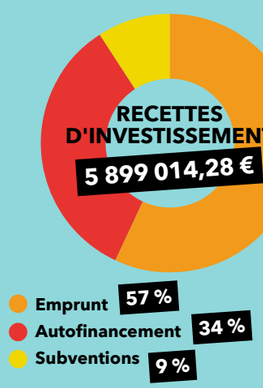

OBJET	PART	MONTANT
CENTRE NAUTIQUE : réhabilitation du centre nautique, études & travaux	50,1 %	2 953 232,59 €
CABINES DE BAINS : réhabilitation, études & travaux	17,3 %	1 020 664 €
OPÉRATIONS FINANCIÈRES : remboursement du capital des emprunts, reprise du résultat N-1	9,8 %	579 748,43 €
MATÉRIEL & MOBILIER : logiciels, matériel informatique, mobilier, urbains, matériel services techniques, bateaux centre nautique…	5,6 %	331 017,44 €
AMÉNAGEMENT CENTRE-VILLE : études, ombrière…	4,9 %	287 020 €
VOIRIE : programme annuel, effacement réseau Grève Blanche…	4,4 %	259 000 €
BÂTIMENTS COMMUNAUX : études, création d'un padel, clôture cour de l'école, toilettes Tourony…	3,7 %	220 229,44 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC : remplacement foyers, étude effacement de réseaux route de Trébeurden	2 %	115 538,95 €
CHAPELLE DE GOLGON : reprise faitage, mur d'enceinte, dépose & repose dalles…	1,1 %	64 000 €
PRESBYTÈRE : reprise mur d'enceinte	0,6 %	37 163,43 €
CIMETIÈRE : colombarium & caveaux	0,4 %	21 400 €
ACQUISITION FONCIÈRE : dotation annuelle	1 %	10 000 €

L'épargne brute

L'analyse financière de toute collectivité locale repose sur le concept central d'**épargne brute**.

L'épargne brute correspond à la différence entre recettes et dépenses courantes : il s'agit donc du **flux de liquidités dégagé chaque année par le cycle de fonctionnement de la collectivité**, et qui reste disponible pour financer la section d'investissement.

Elle constitue donc le témoin tout à la fois :
- de l'**aisance de la section de fonctionnement** : une épargne brute élevée suppose (toutes choses égales par ailleurs) un potentiel d'absorption de nouvelles dépenses de fonctionnement,
- de la **capacité à se désendetter ou/à investir**.

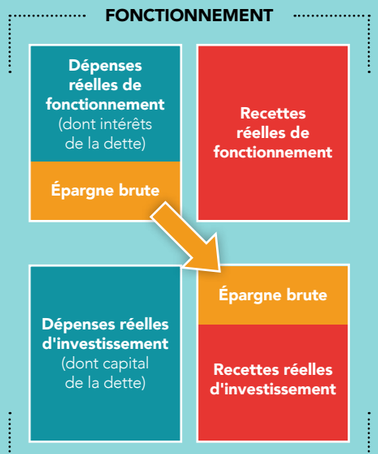

Claudie Laleuf
Maire adjointe
en charge des finances

LE MOT DE L'ÉDILE

Si une commune n'investit pas, elle meurt !

Les investissements sont nécessaires et les ratios financiers de la commune sont au vert. Si une commune n'investit pas, elle meurt ! Nous utiliserons une partie de l'autofinancement pour réaliser nos projets. Parallèlement, nous avons prévu un programme de financement pour dégager les marges de manœuvre : optimisation de la trésorerie cumulée depuis trois ans (près 2,4 M€), réévaluation de certaines redevances du domaine public, recettes supplémentaires provenant de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et utilisation de l'emprunt. Bien entendu, nous ferons appel à ce dernier en cas de nécessité et « a minima ».

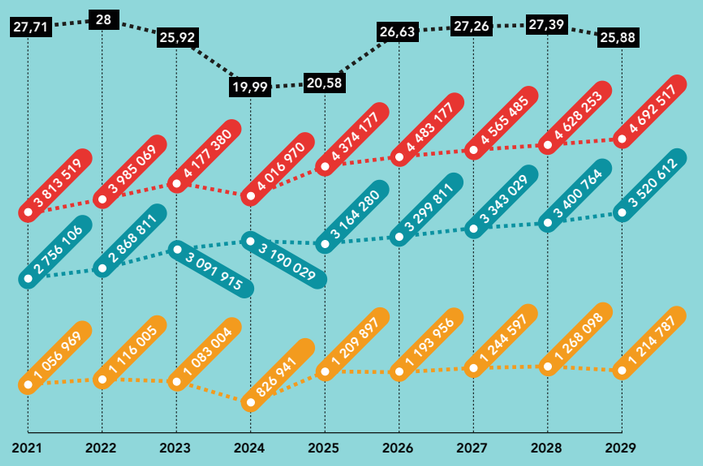

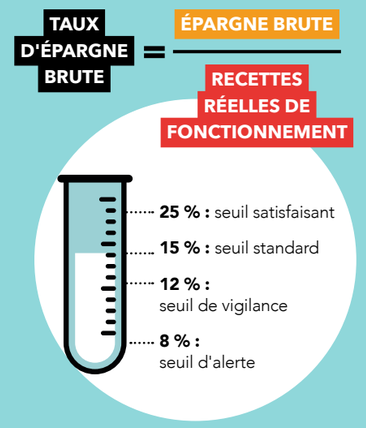

Un financement solide et garanti, pour les projets à venir

Le financement est assuré pour les années à venir. Il se décline dans un dispositif organisé autour de sept axes :

- **L'autofinancement** dégagé chaque année par la commune ainsi que la trésorerie cumulée des années précédentes (plus de 2,4 M€)
- **Les redevances du domaine public** (cabines de bain, marché hebdomadaire, droits de terrasse, aire de camping-car, locations diverses...)
- **L'évolution annuelle du produit de la fiscalité** qui s'ajoute aux recettes supplémentaires. Ces recettes supplémentaires proviennent de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires suite à l'intégration de Trégastel dans le dispositif de la zone tendue de la Loi ALUR de 2014 (voir focus ci-contre).
- **Les subventions provenant des institutions publiques** (État, Région, Département, Agglomération...) et privées représentent une autre ressource pour la réalisation des projets. Elles sont difficilement chiffrables tant que les projets définitifs ne sont pas validés. Elles représentent en moyenne 20 à 30 % des investissements.
- **Le remboursement d'une partie de la TVA** (16,404 %) sur chaque investissement.
- **La baisse des charges de fonctionnement** ; par exemple : l'autoconsommation électrique liée à l'installation de panneaux photovoltaïques.
- **Le recours à l'emprunt** pour compléter, si nécessaire, tout en sachant que Trégastel a largement la capacité de rembourser les emprunts futurs.

Une gestion maîtrisée de l'emprunt

Outil essentiel des collectivités publiques, l'emprunt permet de compléter un financement dans la réalisation des projets d'infrastructures cruciaux et ainsi gérer les coûts de manière efficace et équitable.

Pour financer le programme d'investissement tel qu'il est prévu à ce jour, le recours à l'emprunt se fera selon le calendrier prévisionnel suivant :
- 2,5 M€ en 2025
- 2,5 M€ en 2028
- 1,3 M€ en 2029

Bien entendu, ce sont des montants estimatifs maximum. Ils seront revus à la baisse en fonction des besoins réels de financement et en intégrant la capacité d'autofinancement et des nouvelles subventions obtenues.

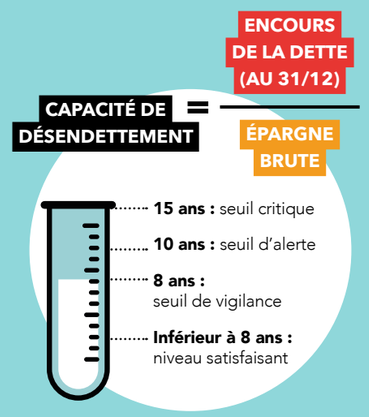

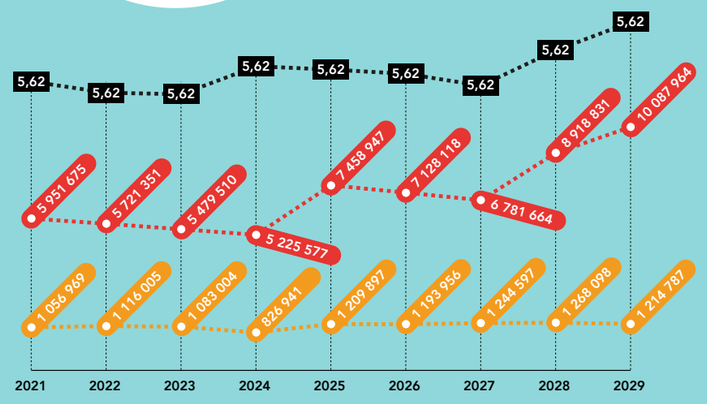

FOCUS

La zone tendue dans **la loi ALUR**

La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) désigne la zone tendue comme une zone urbaine où existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements. Cela se traduit par des difficultés d'accès au logement, un niveau élevé des loyers, des prix élevés d'acquisition de logements anciens et un nombre élevé de demandes de logement dans le parc locatif social.

Depuis la fin de l'été 2023, Trégastel est inscrite en zone tendue. Pour contrer ce déséquilibre, plusieurs dispositifs nationaux ont été élaborés :
- des règles de fixation du loyer pour les logements nus et meublés loués à usage de résidence principale
- un préavis réduit à un mois pour le locataire
- une taxe sur les logements vacants
- la régulation des locations meublées de tourisme
- la majoration de la part communale de la Taxe Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS). Le taux passera à 23,32 % ce qui représente une augmentation de 30 € par tranche de 100 €.

Calendrier de collecte 2024
Deizioù dastum al lastez

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L	Thierry	1 J	Alphonse	1 D	Gilles	1 M	Thér. de l'E.	1 V	Toussaint	1 D	Florence
2 M	Martinien	2 V	Julien Eymard	2 L	Ingrid	2 M	Léger	2 S	Défunts	2 L	Viviane
3 M	Thomas	3 S	Lydie	3 M	Grégoire	3 J	Gérard	3 D	Hubert	3 M	Fr.- Xavier
4 J	Florent	4 D	J-M Vianney	4 M	Rosalie	4 V	Fr. d'Assise	4 L	Charles	4 M	Barbara
5 V	Antoine	5 L	Abel	5 J	Raïssa	5 S	Fleur	5 M	Sylvie	5 J	Gérald
6 S	Mariette	6 M	Transfiguration	6 V	Bertrand	6 D	Bruno	6 M	Bertille	6 V	Nicolas
7 D	Raoul	7 M	Gaétan	7 S	Reine	7 L	Serge	7 J	Carine	7 S	Ambroise
8 L	Thibault	8 J	Dominique	8 D	Nativité	8 M	Pélagie	8 V	Geoffroy	8 D	Imm. Concept.
9 M	Amandine	9 V	Amour	9 L	Alain	9 M	Denis	9 S	Théodore	9 L	Pierre Fourier
10 M	Ulrich	10 S	Laurent	10 M	Inès	10 J	Ghislain	10 D	Léon	10 M	Romaric
11 J	Benoit	11 D	Claire	11 M	Adelphe	11 V	Firmin	11 L	Armistice	11 M	Daniel
12 V	Olivier	12 L	Clarisse	12 J	Apollinaire	12 S	Wilfried	12 M	Christian	12 J	Jeanne F-C
13 S	Henri	13 M	Hippolyte	13 V	Aimé	13 D	Géraud	13 M	Brice	13 V	Lucie
14 D	Fête nationale	14 M	Evrard	14 S	La Croix	14 L	Juste	14 J	Sidoine	14 S	Odile
15 L	Donald	15 J	Assomption	15 D	Roland	15 M	Thér. d'Avila	15 V	Albert	15 D	Ninon
16 M	N- D Mt- Carmel	16 V	Armel	16 L	Edith	16 M	Edwige	16 S	Marguerite	16 L	Alice
17 M	Charlotte	17 S	Hyacinthe	17 M	Renaud	17 J	Baudoin	17 D	Elisabeth	17 M	Gaël
18 J	Frédéric	18 D	Hélène	18 M	Nadège	18 V	Luc	18 L	Aude	18 M	Gatien
19 V	Arsène	19 L	Jean-Eudes	19 J	Emilie	19 S	René	19 M	Tanguy	19 J	Urbain
20 S	Marina	20 M	Bernard	20 V	Davy	20 D	Adeline	20 M	Edmond	20 V	Théophile
21 D	Victor	21 M	Christophe	21 S	Matthieu	21 L	Céline	21 J	Prés. Marie	21 S	Solstice d'Hiver
22 L	Marie- Mad.	22 J	Fabrice	22 D	Maurice	22 M	Elodie	22 V	Cécile	22 D	Fr.- Xavière
23 M	Brigitte	23 V	Rose de L.	23 L	Constant	23 M	Jean de C.	23 S	Clément	23 L	Armand
24 M	Christine	24 S	Barthélémy	24 M	Thècle	24 J	Florentin	24 D	Flora	24 M	Adèle
25 J	Jacques	25 D	Louis	25 M	Hermann	25 V	Crépin	25 L	Catherine	25 M	Noël
26 V	Anne	26 L	Natacha	26 J	Côme	26 S	Dimitri	26 M	Delphine	26 J	Etienne
27 S	Nathalie	27 M	Monique	27 V	Vincent de P.	27 D	Emeline	27 M	Sévrin	27 V	Jean
28 D	Samson	28 M	Augustin	28 S	Venceslas	28 L	Jude	28 J	Jacq. de la M.	28 S	Innocents
29 L	Marthe	29 J	Sabine	29 D	Michel	29 M	Narcisse	29 V	Saturnin	29 D	David
30 M	Juliette	30 V	Fiacre	30 L	Jérôme	30 M	Bienvenue	30 S	André	30 L	Roger
31 M	Ignace de L.	31 S	Aristide			31 J	Quentin			31 M	Sylvestre

Les **tribunes**

L'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, établit un espace d'expression pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité. Aussi, tous les propos diffusés au sein de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Dans chaque numéro du magazine principal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité. Cet espace est à répartir en une ou plusieurs tribunes, à la convenance des conseillers des minorités. Après répartition, Mme Françoise Ballacey et M. Marc Bonnier n'ont pas transmis de tribune.

Il était temps ! Il est presque trop tard…

Il aura fallu attendre 2024 pour avoir les Prévisions Pluriannuelles d'Investissement et une analyse de la situation financière de notre commune. Cet exercice, que nous avons réclamé à plusieurs reprises, aurait dû se faire en début de mandat ce qui nous aurait permis d'anticiper les investissements lourds envisagés et de mieux les gérer. Aujourd'hui, et quoi qu'en disent certains, nous nous retrouvons devant un investissement dont le montant risque d'augmenter et qui grève très sérieusement notre budget. Il s'agit bien sûr de la rénovation de la base nautique (travaux prévus et chiffrés sans la toiture). La majorité en place aurait dû se donner une limite pour ce projet. « L'Etat accompagnera ce projet » a annoncé Madame la Sous-Préfète ; espérons que l'Etat fera un bel effort qui ira au-delà de la chaudière !

Un autre projet nous inquiète : la phase 1 de la réhabilitation du centre- ville (début des travaux prévus en 2025). Annoncé dans la presse locale, il concerne la place du marché refaite, avec la création de halles et la construction de l'office de tourisme ainsi déplacé. La somme prévue et annoncée aux élus est de 2 387 000 €. Aucune étude n'ayant été faite à ce jour par des experts, souhaitons que nous n'ayons pas de mauvaise surprise et que, sur ce dossier, des subventions viennent alléger la facture. N'oublions pas que Monsieur le Maire a également annoncé qu'il faudra tenir compte du cabinet médical.

De plus, il y a, semble-t-il, méprise sur le mot « halles ». Peut-on parler de halles quand il s'agit de 400 m² sous la forme d'un préau ? Il serait sage de poser la question aux Trégastelloises et Trégastellois. Pour certains cela ressemble davantage à un parking couvert qu'à des halles de marché. L'un des objectifs étant d'embellir la place et de la végétaliser, il serait pour le moins prudent de ne pas considérer que la concertation déjà menée suffise. Nous veillerons à ce que cette place, porte d'entrée de Trégastel, ne soit pas lourdement urbanisée.

Quoi qu'il en soit, la plupart des travaux annoncés ne seront sans doute pas terminés en mars 2026 et devront se poursuivre lors du prochain mandat. Les emprunts conséquents et nécessaires pour les financer devront être remboursés. Ainsi, et hélas, les marges de manœuvre seront très limitées pour les mandats suivants.

Annie Macé, Patricia Chaperon et Barbara Wattebled
Conseillères municipales minorité

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Conserver un cap ambitieux malgré les nouvelles contraintes de l'État

Après la loi Climat et Résilience qui inscrit en 2022 Trégastel sur la liste des communes concernées par la gestion du trait de côte, la loi ALUR intègre en 2023 la ville dans la zone tendue. En parallèle, l'État réduit ses dotations pour combler son propre déficit annoncé pour 2025. La gestion communale relève parfois de la quadrature du cercle.

Malgré tout, la municipalité fait le choix de l'investissement pour moderniser nos infrastructures, réduire notre empreinte environnementale, améliorer la qualité de vie des Trégastellois et aussi pour renforcer notre attractivité touristique : activité économique principale et primordiale pour Trégastel.

Les projets avancent dans les communes voisines. À Trégastel, certains, dans un grand écart intellectuel, auraient souhaité que l'on aille plus vite (mais en oubliant d'intégrer ces nouvelles contraintes). Ils déplorent maintenant l'ambition de ces projets.

Mais qu'ils se rassurent, nous aurons largement les moyens de nos ambitions tout en conservant des marges de manœuvre suffisantes pour l'avenir. La stratégie budgétaire et financière que nous mettons en place permettra de les réaliser. Il nous permettra également d'inscrire la baisse de 2,5 % des impôts communaux pour redonner du pouvoir d'achat aux Trégastellois malmenés par l'inflation et les fortes hausses de l'énergie.

Xavier Martin
Maire de Trégastel

En **bref…**

Notre **patrimoine**

UN GRAND PROJET

La chapelle de Golgon a besoin de vous !

Endommagée par le temps et les intempéries, la chapelle de Golgon doit rénover son mur d'enceinte, sa toiture, son dallage et son installation électrique. Son inscription aux monuments historiques lui a permis de recevoir des fonds de plusieurs institutions publiques et de la Fondation Delestre. Cependant, le financement n'est pas totalement bouclé et la chapelle a besoin de vous. Par vos dons défiscalisés via l'association d'utilité publique Breiz Santel, vous pouvez lui redonner son éclat et contribuer à notre histoire commune.

PLUS D'INFO :
Amicale de Golgon
Tél. 02 96 23 81 24

DE BELLES RÉNOVATIONS

Chemin **baie de Kerlavos**

Une partie impraticable du chemin qui longe la baie de Kerlavos a été dégagée et remise en état par les services techniques de Trégastel, à la grande satisfaction des nombreux randonneurs et promeneurs.

Jardin du **Presbytère**

Le mur de clôture à l'entrée du jardin du Presbytère a été remis en état. Une belle réalisation menée par l'entreprise Construction Auffret, pour un coût de 31 664 €.

TRAVAUX D'AUTOMNE

Moulin à marée

Le moulin à marée n'est plus accessible aux visites pour des raisons de sécurité. Les désordres constatés dans les structures font l'objet d'études afin de définir la meilleure stratégie pour renforcer ce bâtiment témoin de cinq siècles d'histoire de Trégastel. Parallèlement, le pont de la départementale sur lequel s'adosse le moulin donne lui aussi quelques signes de fatigue. Des travaux y seront entrepris à l'automne et entraîneront la fermeture du pont pour les véhicules à moteur (calendrier non défini à ce jour).

SUITES DE LA TEMPÊTE CIARÁN

Vallée des **Traouiero**

Grâce aux interventions des équipes départementales de l'Équipement et des bénévoles de l'Association des Cavaliers d'Extérieur des Côtes-d'Armor (ACECA), la partie nord de la vallée a été dégagée, ainsi que le tracé équestre. Cependant, l'accès des piétons à la vallée demeure délicat. Les visites organisées, très appréciées par les familles, ne seront donc pas possibles cet été. En contrepartie, l'Association Sites et Patrimoine organisera des visites guidées de l'île Renote. L'occasion de découvrir le patrimoine souvent caché de cet espace emblématique.

PLUS D'INFO :
Association Sites et Patrimoine
Tél. 02 96 23 41 38
sites-et-patrimoine-tregastel.info

Notre **histoire**

Il y a 80 ans, **Trégastel était libérée**

Après un hommage au monument aux Morts de 9h30 à 10h, une cérémonie du souvenir accompagnée d'un défilé de véhicules militaires aura lieu à **11h le jeudi 22 août** devant la plaque apposée au n° 31 de la rue du Général de Gaulle. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié au centre des congrès. Puis de **14h30 à 18h30** rendez-vous en tenue d'époque au centre des congrès pour un « bal de la Libération » aux accents swing.

En **bref...**

Des occasions de **rencontres**

VIE ASSOCIATIVE

Forum des **associations**

Samedi 7 septembre au Centre des Congrès :
À l'issue du Forum des associations, nos nouveaux concitoyens sont conviés à un moment d'échange et de convivialité à partir de 17h. Après la découverte de la richesse de notre vie associative, la rencontre avec l'équipe municipale.

EXPRESSION

Réunions de quartier en septembre et octobre

Ces réunions sont l'occasion d'échanger avec l'équipe municipale et de vous exprimer sur le quotidien et l'avenir de votre quartier, de partager vos questions et vos attentes. En fonction de votre quartier nous vous proposons le calendrier ci-dessous.

Réunion 1 **Jeudi 19 septembre**
18h | Salle Presbytère
Quartiers du Bourg, Woas Wenn, Troperic, Keravel, Tremarch' et Guidern

Réunion 2 **Jeudi 26 septembre**
18h | Centre des Congrès
Quartiers Picherel, Golgon, Traouiero, Tourony, Poul Palud et Toul ar Lann

Réunion 3 **Jeudi 10 octobre**
18h | Centre des Congrès
Quartiers Grannec, Golven, Brengwiller, Ker Lannou, Kerlavos et Poul Fich

Réunion 4 **Jeudi 17 octobre**
18h | Centre des Congrès
Quartiers Centre Sainte-Anne, Coz Pors, Ile Renote, Grève blanche, Grève rose, Grève des curés, Haren, Panorama, Kéredol et Maezo Gwenn

Retour en **images**

1. **PRINTEMPS DES FAMILLES**
Programme varié à l'occasion des vacances de printemps pour les petits et les grands. Tir à l'arc, atelier cuisine, boule bretonne, course d'orientation, atelier craies, escape game, graff, zumba, atelier cirque, contes, relaxation, yoga du rire... de belles occasions pour découvrir de nouvelles activités et échanger avec les équipes du Service Enfance Jeunesse Sports.

2. **CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX D'ÉQUITATION AU RULAN**
En avril, 18 clubs ont concouru pour les championnats départementaux de saut d'obstacles organisés par Rulan Equitation. Bravo pour la réussite logistique et pour la performance des cavalières et cavaliers du club qui ont raflé toutes les médailles d'or.

3. **LA RELÈVE SE PRÉPARE**
Merci à Aloïs qui a mis à profit ses vacances à Trégastel pour venir épauler les porte-drapeaux du Souvenir Français et de la FNACA à l'occasion de la cérémonie du 8 mai.

4. **HOMMAGE AUX DONNEURS D'ORGANES ET À LEURS PROCHES**
Pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné une seconde chance à d'autres personnes, un « ginko biloba » a été planté en mars à l'Espace de loisirs de Poul Palud. Cet « arbre de vie » rappellera l'importance du don d'organes afin que chaque citoyen puisse envisager ce geste noble et sauver des vies.

Retour en **images**

La phrase à retenir :

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire. »

Henri Bergson

1

1

1

1

2

3

4

RETROUVEZ LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ
DANS LE PROGRAMME DISTRIBUÉ AVEC CE MAGAZINE

L'agend

RETROUVEZ
LA PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :

www.tregastel.fr et CityAll | **La newsletter** | **L'affichage municipal**

9e Renc'arts

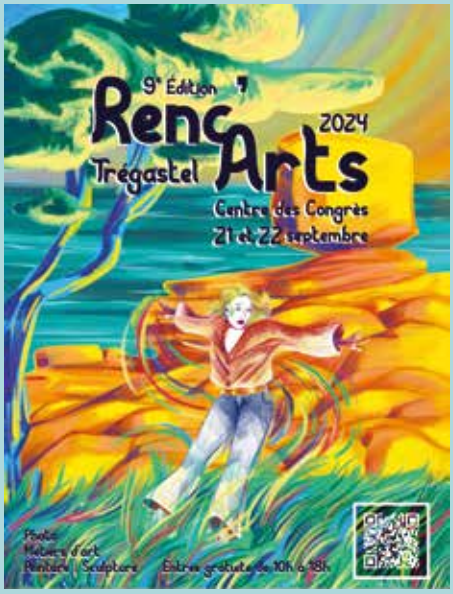

Une fois par an sont organisées les rencontres artistiques de Ligue Ouest (RENC'ART). Elles regroupent les salons de peinture et sculpture, des métiers d'art et de photographie qui se tiennent alternativement dans les régions Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire.

Elles accueillent 150 à 200 artistes venus de tous les clubs de la Ligue Ouest et présentent 300 à 400 œuvres.

Cette année, les 9e Renc'Arts s'installent à Trégastel les 21 et 22 septembre 2024 au Centre des Congrès, place Sainte-Anne. L'occasion de découvrir les œuvres d'artistes amateurs venus de tout l'ouest.

Ouverture : 10h-18h

Septembre

07 | **Forum des associations et accueil nouveaux habitants**

Centre des Congrès

08 | **Musicales du dimanche**

Arnaud Fournier - Clavecin
18 h | Chapelle Sainte-Anne

19 | **Réunion de quartier**

Voir les quartiers concernés en page 14.
18 h | Salle Presbytère

21 & 22 | **Renc'arts**

Rencontres artistiques
10h -18h | Centre des Congrès

26 | **Réunion de quartier**

Voir les quartiers concernés en page 14.
18 h | Centre des Congrès

Octobre

10 | **Réunion de quartier**

Voir les quartiers concernés en page 14.
18 h | Centre des Congrès

17 | **Réunion de quartier**

Voir les quartiers concernés en page 14.
18 h | Centre des Congrès

28 au **31** | **Mom'Art**

Tregastel

Calendrier des **animations de l'été 2024**

22 JUIN — 12 NOV. OBJECTIF TRÉGASTEL

EXPOSITION PHOTOS EN EXTÉRIEUR

Organisé par la mairie de Trégastel

10 photographes présentent 10 clichés chacun sur des supports extérieurs répartis sur 10 sites.
Le thème : « Ombre et Lumière ».

www.tregastel.fr/objectif-tregastel

06 — 07 JUIL. LE MARQUE PLAGE 2024

FESTIVAL DU LIVRE ET DE LA LECTURE DE TRÉGASTEL

Organisé par la mairie de Trégastel

En raison du second tour des élections législatives, le Marque Plage ne peut pas être organisé les 6 et 7 juillet.

10 — 11 AOÛT 24 HEURES DE LA VOILE

Organisé par la mairie de Trégastel

Une quarantaine de 420 régatent sur le plan d'eau pendant que la fête bat son plein à terre : concerts gratuits, feu d'artifice et restaurations.

www.tregastel.fr/-24heuresdelavoile-

Le Coz-Pors
Samedi : 15h - 1h
Dimanche : 12h - 19h

22 AOÛT 80E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE TRÉGASTEL

Organisé par la mairie de Trégastel

Une journée dans le temps avec cérémonie du souvenir, pot de l'amitié, bal de la Libération aux accents de swing et autres curiosités.

Centre des Congrès
11h - 18h30

08 JUIL. — 30 AOÛT

CAP VACANCES

Organisé par la mairie de Trégastel

90 activités sportives et culturelles pour les jeunes.

www.tregastel.fr/Programmes-SEJS-Cap-Vacances

Lieux différents sur la commune selon l'activité

CENTRE DE LOISIRS

Organisé par la mairie de Trégastel

Accueil des 4/12 ans. Pensez à réserver au 06 43 58 15 13.

École Picherel

MARCHÉ HEBDOMADAIRE TOUS LES LUNDIS MATIN !

22 JUIN — 12 NOV.

OBJECTIF TRÉGASTEL

Organisé par la mairie de Trégastel

Retrouvez le descriptif de cette animation en première page de ce supplément.

22 JUIN

LA DÉ'LICIEUSE

Organisé par la mairie de Trégastel

Balade gustative musicale dans le cadre de la Fête de la Musique.

Départ centre des Congrès | 18h

14 JUIL.

LES MUSICALES DU DIMANCHE

Organisé par la mairie de Trégastel & Balades en Trégor

Béatrice Embrée et Aldo Ripoche.

Chapelle Sainte-Anne 17h30 - 19h

14 JUIL.

FÊTE NATIONALE

Organisé par la mairie de Trégastel

Bal et buvette à la Baie de Sainte-Anne & feu d'artifice au Coz Pors.

Le Coz-Pors | 23h30

16 — 25 JUIL.

THÉÂTRE JEUNES

Organisé par la Compagnie Tout Cour

Festival Les Ptites Gouttes, pour le jeunes public. Spectacles, mimes, ombres chinoises, ateliers...

Centre des Congrès 10h30

Info et réservation : 06 70 30 07 03

20 JUIL.

FÊTE DE LA BAIE

Organisé par l'ETPP (Entente Trégastelloise Pêcheurs Plaisanciers)

Village avec des exposants, concerts et restauration.

Quai Sainte-Anne 12h - 21h30

26 JUIL.

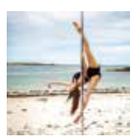

DÉMONSTRATION DE POLE DANCE

Organisé par « Pole dance with me 22»

Le Coz-Pors 18 h

28 JUIL.

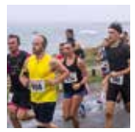

20 KM DE LA CÔTE DE GRANIT ROSE

Organisé par l'association « 20 km de la Côte de Granit Rose»

Course de 20 km ouverte à tous.

De Perros-Guirec à Trébeurden en passant par Trégastel | 9h30 - 12h30

03 — 04 AOÛT

BROCANTE DE L'ENTRAIDE

Organisé par l'Entraide Trégastelloise

De nombreux stands feront le bonheur des chineurs de bibelots, vêtements, jouets, bijoux, livres...

Centre des Congrès

03 — 04 AOÛT

MARCHÉ ARTISANAL

Organisé par le Comité des fêtes et loisirs du bourg de Trégastel

De nombreux artisans et artistes exposent leurs créations.

Bourg de Trégastel, jardin du presbytère 9h - 18h

10 — 11 AOÛT

24 HEURES DE LA VOILE

Organisé par la mairie de Trégastel

Retrouvez le descriptif de cette animation en première page de ce supplément.

11 — 15 AOÛT

FESTIVAL DE MUSIQUES DE CHAMBRE

Organisé par Cordes en Trégor

Le premier des six concerts de ce festival est donné à Trégastel « Espagne, Tango et Fandango ».

Chapelle Sainte-Anne 20h - 22h

11 — 18 AOÛT

FESTIVAL THÉÂTRE

Organisé par Théo Théâtre

Huit journées avec de nombreuses représentations théâtrales et des animations.

Centre des Congrès 14h - 23h

www.tregastel.fr/Festival-de-Theatre-1035

22 AOÛT

LIBÉRATION TRÉGASTEL

Organisé par la mairie de Trégastel

Cérémonie du souvenir, pot de l'amitié et bal de la Libération aux accents de swing.

Centre des Congrès 11h - 18h30

25 AOÛT

PARDON DE SAINT-GOLGON

Organisé par l'Amicale de Golgon

Cérémonie suivie d'un repas de type « auberge espagnole ».

Chapelle Golgon 10h - 15h

31 AOÛT — 1ER SEPT.

ORGUE DE BARBARIE

Organisé par les constructeurs amateurs d'orgues de barbarie

Explications et démonstrations autour de l'orgue, concert.

Centre des Congrès
Samedi : 15h - 21h
Dimanche : 10h - 12h & 15h - 17h

AUTRES ANIMATIONS À TRÉGASTEL DURANT L'ÉTÉ :

CAMPING TOURONY : animations les 18, 25 et 30 juillet et les 8, 13 et 22 août

BELAMBRA :
- **18 juillet | 21h :** concert SOUL KITCHEN
- **25 juillet | 21h :** concert O'DEAL &THE FOX
- **6 août | 21h :** concert THE VELVET

L'HIPPOCAMPE :
- **12 juillet & 6 septembre | 18h30 :** concert DUO MORSGAEL
- **23 juillet & 8 août | 18h30 :** concert KANERIEN TROZOUL
- **13 août | 18h30 :** concert YOUHADENN

BAR LE CAPITAINE ET LE BEAUSÉJOUR : animations tout l'été

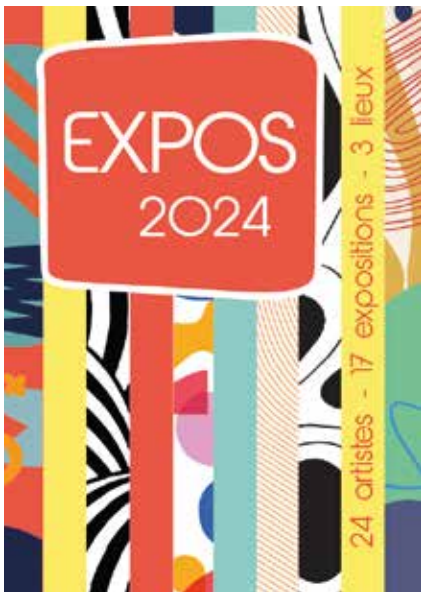

Expositions

www.tregastel.fr/Expositions-été

Organisé par
la mairie de Trégastel
et les artistes

JUIL.

02 / 16 — **GABRIELLE SHANMUGAM**
Sculpture
La Forge

02 / 16 — **RÉJANE LECHAT & CHRISTOPHE CREPIN**
Peinture & sculpture
Ancien presbytère

06 / 16 — **MYRIAM PEREZ PETRIARTE**
Peinture
Salle Fontaine

16 / 23 — **HILDE DECEUNINCK**
Sculpture
Ancien presbytère

16 / 30 — **RODOLPHE GUERRIER**
Peinture
Salle Fontaine

24 JUIL. / 06 AOÛT — **FRANÇOIS DE VERDIERE, CALINE MULLER, FRANÇOISE BIESSE DEBOS, ROSELLA FIDA & ÉMILIE GIROT**
Peinture et sculpture
Ancien presbytère

30 JUIL. / 06 AOÛT — **DOMINIQUE CHAUVIN**
Peinture
La Forge

30 JUIL. / 06 AOÛT — **GUILLAUME GARES & MATTHIEU SEDIGH**
Photo et sculpture
Salle Fontaine

AOÛT

06 / 13 — **BERNADETTE VALLIN & THOMAS VALLIN**
Peinture
Ancien presbytère

06 / 20 — **RAMINE DE BREST**
Peinture
Ancien presbytère

13 / 20 — **JACQUELINE LE GOFF & JOHAN HOUDART**
Peinture
Salle Fontaine

14 / 27 — **CATHERINE GOUTY**
Sculpture
Salle Fontaine

20 AOÛT / 03 SEPT. — **CHRISTOPHE LE BAQUER**
Peinture
Ancien presbytère

27 AOÛT / 03 SEPT. — **SARAH CORIAT & BRUNO LE GALL**
Peinture
Salle Fontaine

Patrimoine

ALLÉE COUVERTE DE KERGUNTUIL
Accès libre

CHAPELLE SAINTE-ANNE
Tous les jours du 1er juillet au 31 août.
Visite libre et gratuite de 10h à 19h.

CHAPELLE SAINT-GOLGON
Chaque mercredi en juillet et août.
Visite libre et gratuite de 14h à 17h.

ÉGLISE DU BOURG
Tous les jours du 1er juillet au 31 août.
Visite libre et gratuite de 10h à 19h.

ÎLE RENOTE (SITE ET PATRIMOINE)
Tous les mercredis.
Rendez-vous sur le parking de l'Île Renote.
Tarifs : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)